

Récapitulatif de la déclaration de l'index de l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes pour l'année 2025 au titre des données 2024-2022

Dernière publication au 17/03/2025

Périmètre retenu pour le calcul et la publication des indicateurs

Structure	Entreprise
Tranche effectifs	De 251 à 999 inclus
Raison sociale	ASSOCIATION GESTION POLYCLINIQUE
Siren	308054402
Code NAF	86.10Z - Activités hospitalières
Adresse	Avenue de la Polyclinique 59792 GRANDE SYNTHE CEDEX



	Données 2024	Données 2023	Données 2022
Informations calcul et période de référence			
Année au titre de laquelle les indicateurs sont calculés	2024	2023	2022
Date de fin de la période de référence	31/12/2024	31/12/2023	31/12/2022
Nombre de salariés pris en compte pour le calcul des indicateurs	440	412	409
Indicateur relatif à l'écart de rémunération			
<i>Nombre de points maximum de l'indicateur si calculable</i>	40	40	40
Modalité de calcul	Par catégorie socio-professionnelle	Par catégorie socio-professionnelle	Par catégorie socio-professionnelle
Date de consultation du CSE	-	-	-
Nombre de niveaux ou coefficients -	-	-	-
Résultat final en %	0.20	1.40	0.40
Population envers laquelle l'écart est favorable	femmes	hommes	hommes
Nombre de points obtenus	39	38	39
Indicateur relatif à l'écart de taux d'augmentations individuelles (hors promotions)			
<i>Nombre de points maximum de l'indicateur si calculable</i>	20	20	20
Résultat final en %	1.30	0.20	1.50
Population envers laquelle l'écart est favorable	hommes	femmes	femmes
Nombre de points obtenus	20	20	20
Indicateur relatif à l'écart de taux de promotions			
<i>Nombre de points maximum de l'indicateur si calculable</i>	15	15	15
Résultat final en %	0.90	0.50	0.60
Population envers laquelle l'écart est favorable	femmes	femmes	femmes
Nombre de points obtenus	15	15	15
Indicateur relatif au % de salariées ayant bénéficié d'une augmentation dans l'année suivant leur retour de congé maternité			
<i>Nombre de points maximum de l'indicateur si calculable</i>	15	15	15
Résultat final en %	100	100	100
Nombre de points obtenus	15	15	15
Indicateur relatif au nombre de salariés du sexe sous-représenté parmi les 10 salariés ayant perçu les plus hautes rémunérations			
<i>Nombre de points maximum de l'indicateur si calculable</i>	10	10	10
Résultat en nombre de salariés du sexe sous-représenté	4	4	5
Sexe des salariés sur-représentés	hommes	hommes	parité
Nombre de points obtenus	10	10	10
Niveau de résultat global			
Total de points obtenus	99	98	99
Nombre de points maximum pouvant être obtenus	100	100	100
Résultat final sur 100 points	99	98	99